

***Procès-verbal des délibérations
du conseil municipal de PANNES***

Séance du 7 décembre 2020 à 20 heures 30.

Sous la présidence de Monsieur Gérard BRADY, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Convocation adressée le 30 novembre 2020.

Ordre du jour : Demande de financement à la Région Grand Est au titre de la Relance Rurale ; décisions modificatives budgétaires : augmentation des crédits aux comptes 739211 (attribution de compensation) pour 500.00 € et 65548 (autres contributions) pour 2 000.00 € ; questions diverses ;

Présents : Gérard BRADY, Gilles CLAVEL, Sandrine DASSI, Agnès GOLAB, Alicia GROSLIER, Patrick HEMONET, Thierry HUMILIERE, Jacques NOEL, Carine SCHMIT, Damien SCHMIT.

Excusé : Anthony THIENNEMENT.

Le procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal en date du 26 novembre 2020 n'ayant soulevé aucune observation, celui-ci a été signé par les membres présents.

FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS (7.5.2)

Demande d'aide à la Région Grand Est au titre de la Relance Rurale

Le conseil municipal, dans sa programmation de travaux 2021, prévoit :

Rénovation de la sacristie, la création d'accès et de sanitaires pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Coût total des travaux : 20 733.50 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Accepte le projet

Sollicite une aide auprès de la Région Grand Est au titre de la Relance Rurale.

FINANCES LOCALES – Décisions modificatives (7.1)

Ouverture de crédits supplémentaires.

Il y a lieu d'ouvrir des crédits supplémentaires aux comptes suivants :

739211 (attribution de compensation) pour un montant de 500.00 €.

65548 (autres contributions) pour un montant de 2 000.00 €.

Questions diverses : néant